

REEVALUATION DES ENJEUX DE LA FAUNE PROTEGEE

Dans le cadre du mémoire en réponse à l'avis d'Autorité
Environnementale du projet de Parc éolien de la Vallée bleue
Communes de Berlise (02) et de Renneville (08)



Juillet 2021

ÉTUDE REALISEE POUR

SAS Parc Eolien de la Vallée bleue

10 rue Charles Brunellière,
Immeuble « Le Sanitat »
44200 Nantes

Etude suivie par Madame TORRETTI



ÉTUDE REALISEE PAR

Le CERE

40 rue d'Epargnemailles
02100 SAINT-QUENTIN
Tel : 03 23 67 28 45



Étude suivie par Madame Claudia SAVARY

Auteurs de l'étude

Claudia SAVARY

Rédaction compléments de réponses

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1_ACTUALISATION DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE DE LA FAUNE	5
1.1 ACTUALISATION DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE SUR L'AVIFAUNE.....	6
1.2 ACTUALISATION DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE SUR LES CHAUVES-SOURIS	10
1.3 ACTUALISATION DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE SUR LES MAMMIFERES.....	11
1.4 ACTUALISATION DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE SUR L'HERPETOFAUNE	11
2_SYNTHESE DES ENJEUX SUR LA FAUNE	12
3_REEVALUATION DES INCIDENCES DU PROJET	14
3.1 MESURES D'EVITEMENT.....	14
3.2 MESURES DE REDUCTION	42

INTRODUCTION

Dans le cadre du projet de création du projet de création du parc éolien de la Vallée bleue sur les communes Berlise (02) et de Renneville (08), une étude écologique a été réalisée afin de dégager l'aménagement le moins préjudiciable à l'environnement naturel.

Dans l'instruction de ce dossier, le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) souhaite que soient réévalués les enjeux faune flore en tenant compte du statut de protection des espèces indépendamment de leur état de conservation ou de l'atteinte que porterait un projet à cet état de conservation, tel qu'indiqué depuis le 4 mars 2021 dans l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE).

Remarque : « Les tableaux de synthèse distinguent pour ces espèces protégées les enjeux réglementaires (statut de protection) et les enjeux patrimoniaux (état de conservation des populations). L'analyse s'appuie de fait sur un critère relatif à l'état de conservation des populations des espèces dans l'appréciation des incidences du projet sur les individus. Servant de base à la détermination de l'existence ou non d'une atteinte à des individus d'espèces protégées, l'utilisation de ce critère ne paraît pas conforme à la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne du 4 mars 2021 qui précise que les interdictions de destruction, de perturbation, etc., bénéficient aux individus d'espèces protégées et sont indépendantes de l'état de conservation de ces espèces ou de l'atteinte que porterait un projet à cet état de conservation. Il conviendra donc de corriger l'analyse sur ce point avant l'enquête publique et de réévaluer les enjeux en conséquence. Il est cependant nécessaire de préciser l'état de conservation des espèces, l'atteinte à celui-ci étant examiné dans le cadre de l'éventuelle instruction de la demande de dérogation. »

Il est donc important dans un premier temps que l'étude soit actualisée vis à vis de la qualification de l'enjeu réglementaire afin de mieux prendre en considération l'ensemble des espèces protégées du site, indépendamment de leur état de conservation qui lui reste inchangé.

Les corrections portent uniquement sur la faune, la flore protégée étant absente du site du projet.

Dans un second temps, l'évaluation des incidences du projet a été réalisée pour chaque espèce protégée sans tenir compte de l'état de conservation des populations, avant mise en place des mesures ERC (impacts bruts) et après leur mise en oeuvre.

L'état de conservation des espèces est rappelé dans la synthèse des enjeux sur la faune (enjeu patrimonial).

1_ACTUALISATION DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE DE LA FAUNE

Différents niveaux d'enjeu ont été attribués aux espèces faunistiques recensées sur le site d'étude en fonction du statut de protection.

Le tableau suivant résume les critères qui ont permis de définir le statut réglementaire des espèces protégées :

- Inscription à la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 (dite Directive « Oiseaux ») et surtout son Annexe I ;
- Inscription à la Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 (dite Directive « Habitats ») et ses annexes II, IV et V ;
- Inscription à l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection ;
- Inscription à l'Arrêté du 27 mai 2009 modifiant l'arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ;
- Inscription à l'Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (modifié par l'article 2 de l'arrêté du 1^{er} mars 2019) ;
- Inscription à l'Arrêté du 8 janvier 2021 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection.

Tableau 1 : Critères d'attribution de l'enjeu réglementaire sur la faune

Statut de protection			Niveau d'enjeu
Européen	National	Aucun statut	
DO1/DH2 prioritaire	X		Très fort
DO1/DH2 non prioritaire			Fort
DH4	X		Moyen
DH5			Faible
		X	Nul

Le statut de protection national a été réhaussé pour être en conformité avec l'arrêt de la CJUE sur le renforcement de la protection des espèces sauvages.

1.1 ACTUALISATION DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE SUR L'AVIFAUNE

EN PERIODE D'HIVERNAGE

33 espèces ont été inventoriées en 2017-2018 sur le périmètre rapproché et ses abords. Parmi elles, une espèce est inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, le Pic noir. Et 20 espèces sont protégées au niveau national.

Tableau 2 : Tableau des enjeux avifaunistiques en période d'hivernage

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu réglementaire
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Moyen
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Nul
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Moyen
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Moyen
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Moyen
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Moyen
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Nul
Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	Nul
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Nul
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Nul
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Moyen
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Nul
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Moyen
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Nul
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	Nul
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Moyen
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Nul
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Moyen
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Moyen
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Moyen
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Moyen
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Nul
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Moyen
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Fort
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Moyen
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Nul
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Moyen
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Moyen
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Moyen
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Moyen
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Nul
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Moyen
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Nul

EN PERIODE DE MIGRATION

65 espèces ont été inventoriées en 2018 sur le périmètre rapproché et ses abords. Parmi elles, 8 espèces sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux : la Grande aigrette, le Martin pêcheur d'Europe, le Pic noir, la Pie grièche écorcheur, l'Aigrette garzette, le Balbuzard pêcheur, le Busard Saint-Martin et la Cigogne blanche. Ils qualifient un enjeu réglementaire fort. Et 44 espèces sont protégées au niveau national.

Tableau 3 : Tableau des enjeux avifaunistiques en période de migration

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu réglementaire
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Moyen
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Fort
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Nul
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Fort
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	Nul
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Moyen
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Moyen
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Moyen
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Moyen
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Fort
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Moyen
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Nul
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Moyen
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	Nul
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Moyen
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Fort
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Nul
Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	Nul
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Nul
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Nul
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Moyen
Gallinule Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Nul
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Nul
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Moyen
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Fort
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Moyen
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Nul
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	Nul
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Nul
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Moyen
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Moyen
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Moyen
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Moyen
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Moyen
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Moyen
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Fort
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Nul
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Moyen
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Moyen
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Moyen
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Moyen
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Moyen
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Moyen
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Fort
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Moyen
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Nul
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Fort
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia</i>	Nul
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Nul
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Moyen
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Moyen
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Moyen
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Moyen
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	Nul
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Moyen
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Moyen
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Nul
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Moyen

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu réglementaire
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Moyen
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Moyen
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	Moyen
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Nul
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Moyen
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Nul
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	Moyen

EN PERIODE DE REPRODUCTION

56 espèces d'oiseaux ont été inventoriées en 2018 et 2020 sur le périmètre rapproché et ses abords. Parmi ces espèces, 42 sont protégées par la législation française et 3 sont inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, à savoir le Busard Saint-Martin, l'Oedicnème criard et la Pie-grièche écorcheur.

Tableau 4 : Tableau des enjeux avifaunistiques en période de reproduction

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu réglementaire
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Moyen
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Nul
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Moyen
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Moyen
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Moyen
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Moyen
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Moyen
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Fort
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Moyen
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Moyen
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Moyen
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Nul
Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	Nul
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Nul
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Nul
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Moyen
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Moyen
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	Moyen
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Moyen
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Moyen
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Nul
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Moyen
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Nul
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Nul
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Moyen
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Moyen
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Moyen
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Moyen
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	Moyen
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Moyen
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Moyen
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Moyen
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Nul
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Moyen
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Moyen
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Moyen
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Moyen
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Fort
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	Nul
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Moyen

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu réglementaire
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Moyen
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Fort
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia</i>	Nul
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Nul
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Moyen
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Moyen
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Moyen
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Moyen
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Moyen
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Moyen
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Moyen
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Moyen
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Nul
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Nul
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Moyen
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	Moyen

BILAN DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE DE L'AVIFAUNE

Neuf espèces présentent un enjeu réglementaire fort de par leur inscription à l'Annexe I de la Directive Oiseaux : Le Busard Saint-Martin, la Grande aigrette, l'Aigrette garzette, le Balbuzard pêcheur, la Cigogne blanche, le Martin-pêcheur d'Europe, la Pie-grièche écorcheur, l'Oedicnème criard et le Pic noir.

50 espèces sont protégées par la législation française, bénéficiant ainsi d'un enjeu réglementaire moyen.

24 espèces ne bénéficient d'aucune protection réglementaire, et présentent de ce fait un enjeu réglementaire nul.

1.2 ACTUALISATION DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE SUR LES CHAUVES-SOURIS

LA RICHESSE SPECIFIQUE AU SOL

8 espèces protégées et 2 groupes de chiroptères ont été identifiées au sol en 2018 sur le site du projet toutes périodes confondues. Elles qualifient un enjeu réglementaire moyen hormis la Barbastelle d'Europe inscrite à l'annexe II et IV de la directive Habitat qui qualifie l'enjeu réglementaire de fort.

Tableau 5 : Tableau des enjeux chiroptérologiques au sol

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu réglementaire
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Moyen
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Moyen
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Moyen
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Moyen
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	Moyen
Murin sp.		Moyen
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Moyen
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Fort
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Moyen
Oreillard sp.	<i>Plecotus ssp.</i>	Moyen

LA RICHESSE SPECIFIQUE EN ALTITUDE

5 espèces protégées et 6 groupes de chiroptères ont été identifiés en altitude en 2018 sur le site du projet toutes périodes confondues.

Tableau 6 : Tableau des enjeux chiroptérologiques en altitude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu réglementaire
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Moyen
Noctule de Leisler/ Sérotine commune		Moyen
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Moyen
Noctules/Sérotines		Moyen
Pipistrelle de Nathusius/Pipistrelle commune		Moyen
Pipistrelle de Kuhl/Pipistrelle de Nathusius		Moyen
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Moyen

1.3 ACTUALISATION DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE SUR LES MAMMIFERES

5 espèces ont été contactées en 2017 et 2018 sur le site.

Tableau 7 : Tableau des enjeux mammalogiques

Espèces	Enjeu réglementaire
Lapin de Garenne	Nul
Blaireau européen	Nul
Sanglier	Nul
Chevreuril d'Europe	Nul
Lièvre d'Europe	Nul

1.4 ACTUALISATION DE L'ENJEU REGLEMENTAIRE SUR L'HERPETOFAUNE

Aucune espèce n'a été contactée en 2017 et 2018 sur le site.

2_SYNTHESE DES ENJEUX SUR LA FAUNE

Ci-dessous ne sont présentées que les espèces remarquables observées au cours des prospections de 2017-2018 et 2020 sur le périmètre rapproché et ses abords.

- 83 espèces d'oiseaux observées
- aucune espèce d'amphibien et reptile observée
- 9 espèces et 4 groupes d'espèces de chiroptères observés
- 5 espèces de mammifères terrestres observées

Concernant les espèces remarquables :

- 42 espèces remarquables d'oiseaux en période de reproduction,
- 44 espèces remarquables d'oiseaux en période de migration
- 20 espèces remarquables d'oiseaux en période d'hivernage,
- aucune espèce remarquable d'amphibien,
- aucune espèce remarquable de reptile,
- aucune espèce remarquable de mammifère terrestre,
- 10 espèces et 6 groupes d'espèces de chiroptères remarquables.

Tableau 8 : Liste et enjeux des espèces faunistiques remarquables identifiées sur le périmètre rapproché et ses abords

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeu Réglementaire	Enjeu patrimonial
AVIFAUNE	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Moyen	Faible
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Moyen	Faible
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Moyen	Faible
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Moyen	Faible
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Moyen	Faible
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Moyen	Faible
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Fort	Moyen
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Moyen	Faible
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Moyen	Faible
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Moyen	Faible
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Moyen	Faible
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Moyen	Faible
	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	Moyen	Faible
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Moyen	Faible
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Moyen	Faible
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Moyen	Faible
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Moyen	Faible
	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Moyen	Faible
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Moyen	Faible
	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Moyen	Faible
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Moyen	Faible
	Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Moyen	Faible
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Moyen	Faible
	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Moyen	Faible
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Moyen	Faible
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Moyen	Faible

	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Moyen	Faible
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Moyen	Faible
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Moyen	Faible
	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Fort	Moyen
	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Moyen	Faible
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Fort	Moyen
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Moyen	Faible
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Fort	Moyen
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Moyen	Faible
	Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Moyen	Faible
	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Moyen	Faible
	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Moyen	Faible
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Moyen	Faible
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Moyen	Faible
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Moyen	Faible
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Moyen	Faible
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Moyen	Faible
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Moyen	Faible
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Moyen	Moyen
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Moyen	Faible
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Moyen	Faible
	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	Moyen	Faible
CHIROPTERES	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Moyen	Faible
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Moyen	Moyen
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Moyen	Moyen
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Moyen	Moyen
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Moyen	Moyen
	Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	Moyen	Moyen
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Fort	Fort
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Moyen	Moyen
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Moyen	Moyen
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Moyen	Faible
	Groupe Pipistrelle Nathusius/ Pipistrelle commune		Moyen	Moyen
	Groupe des murins		Moyen	Moyen
	Groupe des Oreillards		Moyen	Moyen
	Groupe Pipistrelle de Nathusius/ Pipistrelle de Kuhl		Moyen	Moyen
	Groupe Noctule de Leisler/Sérotine commune		Moyen	Moyen
	Groupe Noctules/Sérotines		Moyen	Moyen

3_ REEVALUATION DES INCIDENCES DU PROJET

Les mesures correctives sont détaillées dans l'étude écologique et ne seront donc pas reprises ici. Par contre les impacts résiduels sont réévalués pour chaque espèce protégée identifiée sur le périmètre rapproché et ses abords

3.1 MESURES D'EVITEMENT

Tableau 9 : Rappel des mesures d'évitement

PHASE DU PROJET	CODE DE LA MESURE	TYPE DE MESURE	OBJECTIF DE LA MESURE	DESRIPTIF DE LA MESURE	CIBLE
Conception	ME1 1.a, 1.b, 1.c	Evitement amont	Ajuster l'implantation et le nombre d'éoliennes aux enjeux	<p>Lors de la phase de conception plusieurs recommandations ont conduit le porteur de projet dans son choix d'implantation et des caractéristiques des éoliennes. L'objectif principal étant d'éviter les secteurs à forts enjeux patrimoniaux et les axes de migration de l'avifaune et des chiroptères.</p> <p><u>Mesure 1a</u> : l'emplacement des éoliennes a été choisi en dehors des prairies de fauche, des boisements et des haies identifiés sur le périmètre rapproché, évitant les risques de destruction directe d'habitats et d'espèces patrimoniaux. Le positionnement précis de chaque éolienne a permis de respecter un tampon minimal de 150 m des boisements par rapport au bout de pale, des prairies et des friches, évitant le dérangement des passereaux nicheurs et des chiroptères en transit ou en chasse à l'échelle locale.</p> <p><u>Mesure 1b</u> : une localisation des éoliennes en dehors des couloirs de migration principaux et secondaires et des secteurs sensibles identifiés dans les SRE de Picardie et de Champagne Ardenne, limite fortement le risque de collision avec l'avifaune et les chiroptères.</p> <p><u>Mesure 1c</u> : la redéfinition des caractéristiques des machines - réduction du nombre de machines, hauteur suffisante des éoliennes avec un bas de pale à 30 m minimum, distance de 500 m entre les mâts – évite également les collisions avec l'avifaune et les chiroptères à risque élevée de mortalité, ainsi que l'effet barrière aux déplacements.</p>	<p>Prairies, boisements, haies</p> <p>Flore remarquable</p> <p>Avifaune et chiroptères migrants</p> <p>Avifaune nicheuse</p>
Travaux	ME2 1.a	Evitement géographique	Baliser les zones sensibles en amont des travaux et informer le personnel de chantier	Avant les travaux, une mise en défens des prairies de fauche localisées le long des voies d'accès et dans le parcellaire agricole évitera la destruction directe d'un habitat patrimonial et d'espèces végétales déterminantes par passage d'engins ou dépôt de matériaux.	<p>Prairies de fauche</p> <p>Flore remarquable</p>
Travaux Exploitation	ME2 1.d et ME2 2.h	Evitement géographique	Informer le personnel du chantier des consignes spécifiques contre la création de zones pièges	Cette mesure consistera au démarrage des travaux à informer le personnel intervenant sur les mesures permettant d'éviter la création de zones pièges pour la faune. Elle sera maintenue en phase d'exploitation.	Faune terrestre

PHASE DU PROJET	CODE DE LA MESURE	TYPE DE MESURE	OBJECTIF DE LA MESURE	DESCRIPTIF DE LA MESURE	CIBLE
Exploitation	ME3 2.a	Evitement technique	Interdire l'emploi de produits phytosanitaires	Pendant la phase d'exploitation, l'absence totale d'utilisation de produits phytosanitaires et de tout produit polluant ou susceptibles d'impacter les milieux naturels permettra de préserver les habitats et espèces aux abords des plateformes et des chemins d'accès.	Prairies de fauche et 4 espèces patrimoniales Toutes les espèces

Tableau 10 : Synthèse des impacts résiduels sur l'avifaune

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
AVIFAUNE NICHEUSE	Espaces des milieux ouverts (cultures/prairies)	Bergeronnette grise	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a, ME3 2.a	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable
		Bergeronnette printanière	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a, ME3 2.a	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable
		Bruant proyer	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a, ME2 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a, ME3 2.a	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable
		Oedicnème criard	Fort	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a, ME2 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a, ME3 2.a	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
	Espèces des milieux fermés (boisements)	Chouette hulotte	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	ME1 1.a, ME3 2.a	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	ME1 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Pic-épeiche	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	ME1 1.a, ME3 2.a	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	ME1 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Pic-vert	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	ME1 1.a, ME3 2.a	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	ME1 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
	Espèces des milieux-semi-fermés	Accenteur mouchet	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
Destruction d'individus volants				Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible	
Dérangement/ perturbation				Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen	

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Bouvreuil	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Bruant jaune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Fauvette babillarde	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
Fauvette des jardins	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible		
		Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible		
		Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible		
		Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Fauvette à tête noire	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
		Fauvette grisette	Moyen	Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
		Grimpereau des jardins	Moyen	Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
		Hypolaïs polyglotte	Moyen	Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Linotte mélodieuse	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Mésange à longue queue	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen
		Destruction d'individus terrestres	Moyen			ME1 1.a	Faible
		Destruction d'individus volants	Faible			ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Dérangement/ perturbation	Fort			ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
		Diminution de l'espace vital	Faible			ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Mésange bleue	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Mésange charbonnière	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
Diminution de l'espace vital	Faible			ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
		Pie-grièche écorcheur	Fort	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Pinson des arbres	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Pouillot véloce	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Rossignol philomèle	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
Destruction d'individus terrestres	Moyen			ME1 1.a	Faible		
Destruction d'individus volants	Faible			ME1 1.a, ME1 1.c	Faible		
Dérangement/ perturbation	Fort			ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen		
Diminution de l'espace vital	Faible			ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Rougegorge familier	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Rougequeue noir	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Sittelle torchepot	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Tarier pâtre	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
		Troglodyte mignon	Moyen	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Verdier d'Europe	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
	Espèces des plans d'eau	Hirondelle de fenêtre	Moyen	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Hirondelle rustique	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
Destruction d'individus volants				Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
Dérangement/ perturbation				Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
Diminution de l'espace vital				Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
		Hirondelle des rivages	Moyen	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Martinet noir	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		AVIFAUNE HIVERNANTE	Espèces des milieu fermés (boisements)	Pic noir	Fort	Destruction/altération d'habitats	Faible
Destruction d'individus terrestres	Négligeable					Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
Destruction d'individus volants	Faible					ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
Dérangement/ perturbation	Moyen					ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
Diminution de l'espace vital	Faible					ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable					ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
Pic vert	Moyen			Destruction/altération d'habitats	Faible	ME1 1.a, ME3 2.a	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable

Groupe	Milieu	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
		Pinson des arbres	Moyen	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Destruction/altération d'habitats	Faible	ME1 1.a, ME3 2.a	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
	Espèces des milieux-semi-fermés (haies/alignements d'arbres)	Accenteur mouchet	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Bouvreuil	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Bruant jaune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
Diminution de l'espace vital	Faible			ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Grimpereau des jardins	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Mésange bleue	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Mésange charbonnière	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Moineau domestique	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Pinson du nord	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Roitelet huppé	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Rougegorge familier	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Troglodyte mignon	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
	Espèces des plans d'eau	Héron cendré	Moyen	Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Vanneau huppé	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				AVIFAUNE MIGRATRICE	Espèces des milieux ouverts (cultures/prairies)	Bergeronnette grise	Moyen
Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable				
Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible				
Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Moyen				
Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable				
Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c, ME2 1.a	Faible				
Buse variable	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen			ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Faible
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Destruction d'individus volants	Moyen			ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Dérangement/ perturbation	Fort			ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Moyen
		Diminution de l'espace vital	Moyen			ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
		Faucon crécerelle	Moyen	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c, ME2 1.a	Faible
				Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable
		Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c, ME2 1.a	Faible		
		Pipit farlouse	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable
	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements			Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c, ME2 1.a	Faible	
	Espèces des milieu fermés (boisements)	Pic noir	Fort	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Pic vert	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
Destruction d'individus terrestres				Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
Destruction d'individus volants				Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible	
Dérangement/ perturbation				Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible	
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
Espèces des milieux-semi- fermés (haies/alignements d'arbres)				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
		Accenteur mouchet	Moyen	Destruction d'individus terrestres	Moyen	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
				Bruant jaune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Destruction d'individus volants	Faible			ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Dérangement/ perturbation	Moyen			ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
		Diminution de l'espace vital	Faible			ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible			ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Linotte mélodieuse	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Loriot d'Europe	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
		Mésange à longue queue	Moyen	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
				Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Mésange bleue	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Mésange charbonnière	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Mésange nonnette	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
Destruction d'individus terrestres	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
Destruction d'individus volants	Faible			ME1 1.a, ME1 1.c	Faible		
Dérangement/ perturbation	Moyen			ME1 1.a, ME1 1.c	Faible		
Diminution de l'espace vital	Faible			ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
		Pie-grièche écorcheur	Fort	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
				Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Pipit des arbres	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Pinson des arbres	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Pouillot véloce	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Rougegorge familier	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Sittelle torchepot	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Tarin des aulnes	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
		Troglodyte mignon	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	ME1 1.a, ME3 2.a	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
	Espèces des plans d'eau			Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Destruction/altération d'habitats	Faible	ME3 2.a	Négligeable
		Hirondelle de rivage	Moyen	Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Faible	ME1 1.c	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction/altération d'habitats	Faible	ME3 2.a	Négligeable
		Héron cendré	Moyen	Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Faible	ME1 1.c	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction/altération d'habitats	Faible	ME3 2.a	Négligeable
		Hirondelle rustique	Moyen	Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Faible	ME1 1.c	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction/altération d'habitats	Faible	ME3 2.a	Négligeable
		Râle d'eau	Moyen	Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Faible	ME1 1.c	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.c	Négligeable
				Destruction/altération d'habitats	Faible	ME3 2.a	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)	
Rapaces		Vanneau huppé	Moyen	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
				Destruction/altération d'habitats	Faible	ME3 2.a	Négligeable	
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.c	Faible	
				Dérangement/ perturbation	Faible	ME1 1.c	Négligeable	
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.c	Négligeable	
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
	Busard Saint-Martin	Fort	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Moyen		
			Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Faible		
			Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.c	Faible		
			Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Moyen		
			Diminution de l'espace vital	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a, ME3 2.a	Moyen		
			Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable		
			Chouette hulotte	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Moyen
					Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Faible
					Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.c	Faible
					Dérangement/ perturbation	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Moyen
					Diminution de l'espace vital	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a, ME3 2.a	Moyen
					Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable
	Faucon crécerelle	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Moyen		
			Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Faible		
			Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.c	Faible		
			Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Moyen		
Diminution de l'espace vital			Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a, ME3 2.a	Moyen			

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures d'évitement)	Mesure d'évitement	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable
		Buse variable	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Moyen
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	ME1 1.a, ME2 1.a, ME3 2.a	Moyen
				Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.c	Moyen
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c, ME2 1.a, ME3 2.a	Moyen
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c, ME2 1.a	Négligeable

Tableau 11 : Synthèse des impacts résiduels sur les chiroptères

Période	Groupe	Espèce ou groupe d'espèces	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact potentiel (avant application des mesures d'évitement)	Mesure concernée (évitement)	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures d'évitement)
PÉRIODE DE MIGRATION	Chiroptères	Pipistrelle commune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Barbastelle d'Europe	Fort	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Murin de Natterer	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Noctule de Leisler	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Pipistrelle de Kuhl	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Pipistrelle de Nathusius	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen

				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
	Pipistrelle pygmée	Moyen		Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
	Pipistrelle commune/ Pipistrelle de Nathusius	Moyen		Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
	Pipistrelle de Nathusius/Pipistrelle de Kuhl	Moyen		Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
				Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
	Groupe des murins	Moyen		Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
				Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
Diminution de l'espace vital				Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable	
Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements				Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible	
Groupe des Oreillardes	Moyen		Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible	
			Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable	
			Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen	
			Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable	
			Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible	

PERIODE DE REPRODUCTION	Groupe Noctule de Leisler/Sérotine commune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
			Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
			Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
			Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
			Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
			Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
			Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
			Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
			Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
	Groupe Noctules/Sérotines	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
			Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
			Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
			Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
			Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
		Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible
			Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen
			Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen
			Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable
			Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible
Pipistrelle commune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible	
		Destruction d'individus volants	Fort	ME1 1.a, ME1 1.c	Moyen	
		Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen	
		Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable	
		Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible	
	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible	
		Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible	
		Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen	
		Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable	
		Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible	
Sérotine commune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible	
		Destruction d'individus volants	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.c	Faible	
		Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen	
		Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable	
		Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible	
	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible	
		Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable	
		Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen	
		Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable	
		Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible	
Murin de Brandt	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Fort	ME1 1.a, ME2 1.a	Faible	
		Destruction d'individus volants	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable	
		Dérangement/ perturbation	Fort	ME1 1.a	Moyen	
		Diminution de l'espace vital	Faible	ME1 1.a, ME1 1.c	Négligeable	
		Interruption des bio-corradors et barrière aux déplacements	Moyen	ME1 1.a, ME1 1.b, ME1 1.c	Faible	

3.2 MESURES DE REDUCTION

Tableau 12 : Rappel des mesures de réduction

PHASE DU PROJET	CODE DE LA MESURE	TYPE DE MESURE	INTITULE DE LA MESURE	DESCRIPTIF DE LA MESURE	CIBLE
Travaux	MR1 1.a	Réduction géographique	Eviter d'impacter les milieux naturels / respect de l'emprise des travaux	L'emprise du chantier limitée aux plateformes, pistes d'accès, zones de stockages des engins de chantiers, etc., sera matérialisée par un dispositif adapté (balisage, signalisation,) qui permettra de ne pas circuler sur les milieux naturels et semi-naturels proches.	Prairies, haies, boisements Flore Toutes les espèces
Travaux	MR2 1.a	Réduction technique	Réduire la circulation sur le chantier et sensibiliser le personnel aux éco-gestes	Afin de réduire le risque de destruction d'habitats, d'individus et de dérangement, le nombre de véhicules de chantier et la vitesse seront régulés. Une sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques de chantier sera conduite dans le but de maîtriser les pollutions intempestives.	Habitats Flore Toutes les espèces
Travaux	MR2 1.d	Réduction technique	Réduire les risques de pollution	L'effet de pollution par accident sera anticipé par la mise en place d'un dispositif préventif de lutte contre une pollution destiné à réduire fortement les risques.	Toutes les habitats et espèces
Travaux	MR2 1.f	Réduction technique	Mettre en place un programme de veille vis-à-vis des espèces invasives	Afin d'éviter la propagation des espèces exotiques envahissantes sur la zone d'étude, un dispositif de lutte préventive vis-à-vis des espèces exotiques envahissantes sera mis en place.	Toutes les habitats et espèces
Travaux Exploitation	MR2 1.i	Réduction technique	Réduire l'attractivité des zones d'implantation des éoliennes pour les rapaces	Afin de réduire l'attractivité en proies des plateformes des éoliennes, celles-ci seront entièrement empierrées.	Rapaces
Travaux	MR3 1.a	Réduction temporelle	Réaliser les travaux en dehors de la période de sensibilité des espèces	Une adaptation des périodes de travaux sur l'année se fera en dehors des périodes de vulnérabilité des espèces floristiques et faunistiques, et selon la phénologie des espèces identifiées.	Toutes les espèces
Travaux	MR3 1.b	Réduction temporelle	Réaliser les travaux de jour	Une adaptation des horaires des travaux respectera le cycle biologique des espèces, notamment des espèces nocturnes.	Toutes les espèces
Exploitation	MR2 1.i	Réduction technique	Eviter l'éclairage des portes d'accès aux éoliennes durant l'exploitation	Afin de réduire le risque de collision des chiroptères, une adaptation de l'éclairage permettra de diminuer l'attractivité du milieu pour les insectes, et le dérangement de l'avifaune nocturne et nicheuse.	Chiroptères Avifaune nocturne Avifaune nicheuse

		Réduction technique	Obturer les interstices au niveau des nacelles d'éoliennes	Afin de réduire le risque de mortalité des chiroptères, les nacelles présentant des interstices devront être équipées de grilles afin d'empêcher les insectes de pénétrer dans celles-ci.	Chiroptères
Exploitation	MR2 2.r	Réduction technique	Bridage chiroptérologique des éoliennes	Afin de réduire le risque de collision avec les chiroptères sensibles, un système de bridage sera mis en place dès la première année de fonctionnement en période de migration post-nuptiale.	Chiroptères

Tableau 13 : Synthèse des impacts résiduels sur l'avifaune

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
AVIFAUNE NICHEUSE	Espaces des milieux ouverts (cultures/prairies)	Bergeronnette grise	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Bergeronnette printanière	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Bruant proyer	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Oedicnème criard	Fort	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
	Espèces des milieux fermés (boisements)	Chouette hulotte	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Pic-épeiche	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Pic-vert	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
	Espèces des milieux-semi-fermés	Accenteur mouchet	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
Destruction d'individus volants				Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable	
Dérangement/ perturbation				Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible	

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Bouvreuil	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
				Bruant jaune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible
		Destruction d'individus terrestres	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
		Destruction d'individus volants	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
		Dérangement/ perturbation	Moyen			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
		Diminution de l'espace vital	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Fauvette babillarde	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
Fauvette des jardins	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Fauvette à tête noire	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Fauvette grisette	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Grimpereau des jardins	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
Hypolaïs polyglotte	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Linotte mélodieuse	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
				Mésange à longue queue	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible
		Destruction d'individus terrestres	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
		Destruction d'individus volants	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
		Dérangement/ perturbation	Moyen			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
		Diminution de l'espace vital	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Mésange bleue	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
Mésange charbonnière	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Pie-grièche écorcheur	Fort	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
				Pinson des arbres	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible
		Destruction d'individus terrestres	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
		Destruction d'individus volants	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
		Dérangement/ perturbation	Moyen			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
		Diminution de l'espace vital	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Pouillot véloce	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Rossignol philomèle	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Rougegorge familier	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Rougequeue noir	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Sittelle torchepot	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
Tarier pâtre	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Trogodyte mignon	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Verdier d'Europe	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
	Espèces des plans d'eau	Hirondelle de fenêtre	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
Hirondelle rustique		Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Hirondelle des rivages	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Martinet noir	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
AVIFAUNE HIVERNANTE	Espaces des milieu fermés (boisements)	Pic noir	Fort	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Pic vert	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable

Groupe	Milieu	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Pinson des arbres	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
	Espèces des milieux-semi-fermés (haies/alignements d'arbres)	Accenteur mouchet	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Bouvreuil	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
Bruant jaune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Grimpereau des jardins	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Mésange bleue	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Mésange charbonnière	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
Moineau domestique	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Pinson du nord	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
				Roitelet huppé	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Destruction d'individus volants	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Dérangement/ perturbation	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
		Diminution de l'espace vital	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Rougegorge familier	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
Troglodyte mignon	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
	Espèces des plans d' eau			Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Héron cendré	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Vanneau huppé	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
	Destruction d'individus volants			Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
	Dérangement/ perturbation			Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable	
	Diminution de l'espace vital			Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements			Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
AVIFAUNE MIGRATRICE	Espèces des milieux ouverts (cultures/prairies)	Bergeronnette grise	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Buse variable	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Faucon crécerelle	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Pipit farlouse	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
	Espèces des milieu fermés (boisements)	Pic noir	Fort	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
Pic vert		Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable	
			Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable	
			Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable	

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
	Espèces des milieux-semi- fermés (haies/alignements d'arbres)			Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Accenteur mouchet	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Bruant jaune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Linotte mélodieuse	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
Loriot d'Europe	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Mésange à longue queue	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
				Mésange bleue	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Destruction d'individus volants	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
		Dérangement/ perturbation	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
		Diminution de l'espace vital	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Mésange charbonnière	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
Mésange nonnette	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a	Négligeable
		Pie-grièche écorcheur	Fort	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Pipit des arbres	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Destruction d'individus volants	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
		Dérangement/ perturbation	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
		Diminution de l'espace vital	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Pinson des arbres	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Pouillot véloce	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Rougegorge familier	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Sittelle torchepot	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Destruction d'individus volants	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
		Dérangement/ perturbation	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
		Diminution de l'espace vital	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Tarin des aulnes	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
Troglodyte mignon	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
Especies des plans d' eau				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
	Hirondelle de rivage	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable	
			Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Héron cendré	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire
	Destruction d'individus terrestres	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
	Destruction d'individus volants	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable	
	Dérangement/ perturbation	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
	Diminution de l'espace vital	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
	Hirondelle rustique	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable	
			Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
			Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable	
Râle d'eau	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Vanneau huppé	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus terrestres	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
	Rapaces	Busard Saint-Martin	Fort	Destruction/altération d'habitats	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Chouette hulotte	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
Faucon crécerelle	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Faible		
		Destruction d'individus terrestres	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Négligeable		
		Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible		

Groupe	Milieux	Espèce protégée	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact brute (avant application des mesures de réduction)	Mesure de réduction	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
				Diminution de l'espace vital	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
		Buse variable	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Faible
				Destruction d'individus terrestres	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d, MR3 1.a	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable

Tableau 14 : Synthèse des impacts résiduels sur les chiroptères

Période	Groupe	Espèce ou groupe d'espèces	Enjeu réglementaire	Nature de l'impact	Niveau d'impact potentiel (avant application des mesures de réduction)	Mesure concernée (réduction)	Niveau d'impact résiduel (après application des mesures de réduction)
PÉRIODE DE MIGRATION	Chiroptères	Pipistrelle commune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Barbastelle d'Europe	Fort	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Murin de Natterer	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Noctule de Leisler	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable

		Pipistrelle de Kuhl	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Pipistrelle de Nathusius	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Pipistrelle pygmée	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Pipistrelle commune/ Pipistrelle de Nathusius	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
Pipistrelle de Nathusius/Pipistrelle de Kuhl	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable		
		Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Faible		

				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Groupe des murins	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Groupe des Oreillards	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Groupe Noctule de Leisler/Sérotine commune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Groupe Noctules/Sérotines	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Faible
Dérangement/ perturbation	Moyen			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible		
Diminution de l'espace vital	Négligeable			Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable		

PERIODE DE REPRODUCTION		Pipistrelle commune	Moyen	Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
				Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Faible
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Sérotine commune	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
				Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
		Murin de Brandt	Moyen	Destruction/altération d'habitats	Faible	MR1 1.a, MR2.1a, MR2.1d	Négligeable
				Destruction d'individus volants	Négligeable	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable
				Dérangement/ perturbation	Moyen	MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i	Faible
				Diminution de l'espace vital	Négligeable	Aucune mesure n'est nécessaire	Négligeable
Interruption des bio-corridors et barrière aux déplacements	Faible			MR1 1.a, MR2.1a, MR3 1.a, MR3 1.b, MR2 2.i, MR2 2.r	Négligeable		

« L'Ae recommande de revoir les conclusions de l'évaluation des incidences Natura 2000 en cohérence avec la reprise de l'évaluation des incidences du parc sur l'avifaune et les chiroptères et avec une analyse des effets cumulés de l'ensemble des parcs éoliens existants, autorisés et en examen. »

La conclusion de l'étude d'incidence Natura 2000 a été revue. Après réévaluation des incidences il s'avère que les conclusions de l'étude d'incidence Natura 2000 ont été modifiée. A la lecture du tableau n°14 effectivement les impacts ne sont plus nuls mais de négligeable à faible en fonction des espèces.

Le cinquième paragraphe de cette conclusion se corrige ainsi

En outre, les impacts du projet sur la faune et la flore inventoriée au sein du périmètre rapproché (y compris les espèces ciblées par les Directives Natura 2000) sont globalement nul à négligeable et ne remettent pas en cause la viabilité des populations à l'échelle locale. Cette espèce n'est pas susceptible d'être impactée de manière significative par le projet si les mesures d'évitement, de réduction précédemment citée sont scrupuleusement respectées. L'impact résiduel du projet sur ~~cette espèce~~ les chiroptères sera nul de négligeable à faible.